

2023
2024

Rapport annuel

Centre de services scolaire
Marie-Victorin



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'administration et DE LA DIRECTION GÉNÉRALE du Centre de services scolaire Marie-Victorin

L'année scolaire 2023-2024 a marqué une étape importante pour notre centre de services scolaire puisqu'il s'agissait de la toute première année de déploiement de notre plus récent Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Rappelons que ce plan, réalisé en collaboration avec notre communauté éducative, guidera nos actions et nos priorités jusqu'en 2027 afin d'offrir un environnement d'apprentissage propice à la réussite de nos élèves.

C'est d'ailleurs dans le cadre de ce PEVR que nous avons redéfini nos grandes priorités organisationnelles, lesquelles nous permettront de garder le cap sur les nombreuses cibles qui composent notre mission éducative. Nous nous engageons à mettre en place tous les moyens nécessaires pour offrir des espaces de vie adaptés à nos élèves en favorisant leur bien-être et leur réussite tout en respectant nos valeurs organisationnelles : collaboration, courage, cohérence, engagement et innovation.

Au cours de l'année 2023-2024, le Centre de services scolaire Marie-Victorin a continué à faire preuve d'innovation, entre autres au niveau de ses pratiques d'enseignement. Notre plan de formation et d'accompagnement portant sur des pratiques d'enseignement et d'intervention reconnues efficaces, a été déployé dans 69 % de nos établissements scolaires, allant du primaire à la formation professionnelle.

Lors de cette même année, nous avons également finalisé des projets de construction et d'agrandissement d'écoles primaires, en plus d'amorcer la mise en chantier d'autres projets à venir. La création de ces nouveaux espaces de vie, innovants, collaboratifs et lumineux, bénéficieront grandement à nos élèves ainsi qu'à la communauté.

À cet effet, nous accordons beaucoup d'importance aux liens que nous tissons et entretenons avec notre communauté, formée de parents, d'employés, de partenaires et de citoyens. Nous savons pertinemment que l'engagement, la collaboration et la contribution de chacun sont essentiels au développement du plein potentiel de nos élèves.

Notre organisation continue de croître et joue un rôle déterminant dans la vie économique et sociale sur son territoire. Avec plus de 5000 employés à son bord, le CSS Marie-Victorin figure toujours parmi les plus grands employeurs de la région et contribue activement à son dynamisme et à son rayonnement.

Bien entendu, tout cela ne serait possible sans le travail acharné de l'ensemble des membres de notre précieux personnel qui, quotidiennement, est animé par cette mission commune qu'est la réussite des élèves. Du fond du cœur, nous les remercions pour leur soutien et leur implication. Ensemble, nous faisons grandir notre communauté et bâtissons l'avenir de nos élèves.

Pour en découvrir davantage sur notre organisation et nos réalisations, nous vous invitons à consulter ce rapport annuel 2023-2024. Vous pourrez également prendre connaissance de l'ensemble des réalisations et des statistiques relatives au Centre de services scolaire Marie-Victorin. Bonne lecture!

Gaëlle Absolonne, directrice générale

Nathaniel Liberge, président du Conseil d'administration

Centre de services scolaire Marie-Victorin

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Présentation du centre de services scolaire..... | 5 |
| 1.1 Le centre de services scolaire en bref | 5 |
| 1.2 Faits saillants | 8 |
| 1.3 Services éducatifs et autres services | 12 |
| 2. Gouvernance du centre de services scolaire..... | 17 |
| 2.1 Conseil d'administration..... | 17 |
| 2.2 Autres comités de gouvernance..... | 19 |
| 2.3 Code d'éthique et de déontologie..... | 24 |
| 2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics | 24 |
| 3. Résultats | 25 |
| 3.1 Plan d'engagement vers la réussite..... | 26 |
| 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence | 36 |
| 3.3 Procédure d'examen des plaintes | 37 |
| 4. Utilisation des ressources..... | 39 |
| 4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire | 39 |
| 4.2 Ressources financières | 39 |
| 4.3 Gestion et contrôle des effectifs | 40 |
| 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus | 40 |
| 4.5 Ressources matérielles et informationnelles | 41 |
| 5. Annexe du rapport annuel | 42 |
| Bilan du traitement des plaintes | 42 |

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

- **46 803 élèves**
- **75 établissements scolaires**
- **62,3 %** des élèves au secteur jeune sont **issus de l'immigration** et **39,1 %** n'ont pas le français comme langue maternelle
- **57 services de garde** en milieu scolaire fréquentés par **12 858 élèves**
- **5 296 employés** réguliers
- Un acteur économique de premier ordre avec près **160,9 M\$ en immobilisations**

NOMBRE D'ÉLÈVES

| Programme, niveau ou ordre d'enseignement | 2023-2024 |
|---|-----------|
| Passe-partout | 197 |
| Préscolaire | 4 375 |
| Primaire | 21 700 |
| Secondaire | 14 391 |
| Formation professionnelle | 3 361 |
| Éducation des adultes | 2 779 |
| Nombre total d'élèves (1) | 46 803 |

Source : ⁽¹⁾ Selon le nombre d'élèves déclarés au bilan 4 de 2023-2024 pour tous les secteurs (Formation générale des jeunes (FGJ), Formation générale des adultes (FGA), Formation professionnelle (FP)).

COMMUNAUTÉS CULTURELLES

- Élèves issus de l'immigration (1re et 2e génération): **62,3 %**
- Enfants nés à l'extérieur du Canada (1re génération): **27 %**
- Enfants nés au Canada, mais dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada (2e génération): **35,3 %**
- Élèves allophones (dont la langue maternelle est autre que le français): **39,1 %**

Source: Tableau Power Bi — Portrait d'école au 30 septembre 2023 (primaire et secondaire).

MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Pourcentage d'élèves provenant d'un milieu où l'indice de défavorisation socio-économique (IMSE) est élevé* :

- Primaire: **36,7 %**
- Secondaire: **49,7 %**

*Selon l'IMSE 2023-2024 – Indice 8, 9 et 10 uniquement.

ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Proportion d'élèves ayant un code de difficulté reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEQ):

- Préscolaire 4-5 ans et primaire: **5,7 %**
- Secondaire: **6,3 %**

*Selon le nombre d'élèves déclarés EHDAA au bilan 4 en FGJ uniquement pour l'année 2023-2024. Pour le préscolaire, les élèves au programme Passe-Partout ne sont pas considérés.

VILLES DESSERVIES

Le CSS Marie-Victorin dessert la population scolaire des villes de Brossard, de Saint-Lambert et de Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil).

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Écoles préscolaires et primaires : 55
- Écoles secondaires* : 10
- Écoles et points de service spécialisés** : 5
- Centres de formation professionnelle: 3
- Centres d'éducation des adultes : 2
- **Nombre total d'établissements scolaires: 75**

*Incluant l'école Le Bac

** 2 primaires, 1 secondaire, 2 primaires/secondaires

SERVICES DE GARDE

- Nombre de services de garde en milieu scolaire*: 57
- Nombre d'élèves en fréquentation régulière 1 jour/sem: 104
- Nombre d'élèves en fréquentation régulière 2 jours/sem: 146
- Nombre d'élèves en fréquentation régulière 3-5 jours/sem : 12 608
- **Nombre total d'élèves en services de garde: 12 858**

*Le service de garde de l'école internationale de Greenfield Park n'est pas géré par le CSS Marie-Victorin.

Source: JADE

Données en date du 30 septembre 2023

TRANSPORT SCOLAIRE

- Nombre d'élèves transportés : **18 611**
- Nombre de parcours : **149**
- Nombre d'autobus : **697**
- Nombre de berlines : **151**

* Élèves de niveaux préscolaire, primaire et secondaire. De ce nombre, 6 262 élèves bénéficient du service de transport collectif du Réseau de transport de Longueuil (RTL).

Source: Rapport statistique déposé au comité consultatif du transport (CA)
Données en date du 13 novembre 2023.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT

En 2023-2024, notre centre de services scolaires a investi près de **782 millions de dollars** dans la région, soulignant notre rôle clé comme acteur économique.

- Plus de **513,8 M\$** ont été consacrés à la rémunération de nos employés, contribuant à l'économie locale.
- Plus de **76,6 M\$** ont été investis dans des services, honoraires et contrats.
- Près de **28,8 M\$** ont servi à l'achat de fournitures et du matériel.
- Près de **1,7 M\$** ont couvert d'autres charges de fonctionnement.
- Enfin, près de **160,8 M\$** ont été engagés dans des immobilisations, dont :
 - **135,6 M\$** pour des projets de construction et l'acquisition de nouvelles écoles et bâtiments pour nos élèves.
 - **12,6 M\$** pour réaménager les cours d'école et améliorer les terrains.
 - **12,6 M\$** pour du mobilier, des livres et des équipements.

Source: États financiers au 30 juin 2024

EMPLOYÉS RÉGULIERS

- Personnel enseignant (régulier): 2 657
- Personnel de soutien administratif et technique: 1 125
- Personnel de soutien manuel : 207
- Personnel des services de garde: 688
- Personnel professionnel : 383
- Personnel de gestion (cadre et hors-cadre): 236
- **Nombre total d'employés réguliers : 5 296**

Nombre d'employés réguliers en date du 30 novembre 2023 (incluant les postes à temps plein ou partiel).

1.2 Faits saillants

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- **Pratiques efficaces :**

Près de quatre ans après avoir entamé une réflexion approfondie sur les pratiques pédagogiques efficaces, le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin) est fier d'annoncer que son plan de formation et d'accompagnement des pratiques efficaces est désormais déployé dans 69 % de ses établissements scolaires et le taux de satisfaction des enseignants qui y participent s'élève à 85 %.

- **Inclusion :**

En 2023-2024, le comité en inclusion a poursuivi ses travaux afin de tendre vers une pédagogie de plus en plus inclusive. En ce sens, des consultations ont eu lieu pour revoir l'organisation des services en classe spécialisée. Dans un souci d'équité en ce qui a trait à l'offre de services professionnels dans toutes les écoles primaires, des travaux ont été effectués pour regrouper l'ensemble des écoles en quartier. Pour répondre aux besoins variés de nos élèves, l'accompagnement des équipes-écoles a été poursuivi en lien avec l'approche inclusive.

- **Service d'intégration linguistique et d'éducation interculturelle (SILÉI) :**

Tout au long de l'année scolaire 2023-2024, le CSS Marie-Victorin a accueilli 2 744 élèves issus de l'immigration. Il s'agit d'une année record. De ces élèves, 1 426 (52 %) ont intégré la classe ordinaire et 1 318 (48 %) élèves ont débuté leur scolarisation en classe d'accueil. Ceci représente 410 inscriptions au préscolaire, 1 491 inscriptions au primaire et 843 inscriptions au secondaire. L'espagnol, le français, l'arabe, le dari et le portugais sont les langues maternelles principales. Les pays d'origine sont très variés, mais la grande majorité de nos élèves proviennent du Cameroun, de la Colombie, de la France, du Mexique et de l'Algérie. De façon assidue, les services et les milieux ont déployé rapidement les ressources nécessaires afin de répondre à cette grande demande. L'équipe du guichet d'accueil s'est assurée de bien accueillir les familles et d'évaluer les élèves afin d'assurer la mise en place des services pour ces jeunes. Les équipes-écoles ont veillé à valoriser l'identité culturelle ainsi qu'à répondre aux besoins prioritaires émergents en collaboration avec le service d'intégration linguistique et d'éducation interculturelle du CSS Marie-Victorin. Plusieurs familles ont été orientées vers les organismes communautaires avec lesquels le CSS travaille en partenariat.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- **Négociation et signature des conventions collectives et mise en application :**

Les quatre nouvelles conventions collectives du personnel syndiqué ont été signées en juin 2024. Cet accomplissement marque une étape importante dans les relations de travail au CSS Marie-Victorin, permettant une meilleure harmonisation des pratiques et répondant aux besoins des employés et de l'organisation.

- **Déploiement et analyse du sondage sur l'expérience employé :**

Un sondage a été mené auprès de l'ensemble du personnel afin d'évaluer leur expérience en tant qu'employé au sein du CSS Marie-Victorin. Les résultats de cette enquête ont été analysés de manière approfondie. Sur cette base, un plan d'action stratégique sera mis en place pour renforcer l'attractivité du Centre de services scolaire Marie-Victorin en tant qu'employeur de choix, avec un objectif particulier : augmenter le pourcentage d'employés prêts à recommander l'organisation.

- **Déploiement de plusieurs projets en prévention :**

L'année 2023-2024 a été marquée par le déploiement d'outils concrets en prévention, dont le guide d'aménagement sécuritaire des lieux de la classe et la formation d'autoprotection, créée en collaboration avec le Service des ressources éducatives (SRÉ), visant à outiller les employés du CSS Marie-Victorin œuvrant auprès de nos clientèles spécialisées.

SERVICE DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- Maternelle 4 ans: augmentation du nombre d'ouverture de classes;
- Projets pédagogiques particuliers (PPP) au secondaire: démocratisation de l'accès aux PPP et amélioration de l'inclusion (via la revue des critères d'admission et de sélection de certains PPP);
- Au niveau du transport scolaire, participation au Programme de sécurisation aux abords des écoles de la ville de Longueuil et au comité du projet Ma rue-école de quartier;
- Ajouts d'espace et redécoupages :
 - L'agrandissement de l'école Claude-Lafortune a été livré, accompagné d'une révision des secteurs-écoles pour les écoles environnantes. Ces redécoupages, incluant celui de l'école agrandie, seront appliqués dès l'année scolaire 2024-2025. Les écoles touchées par ces changements sont :
 - Du Tournesol;
 - George-Étienne-Cartier;
- Un autre changement significatif concerne à la fois l'école Laurent-Benoît et la livraison de la nouvelle école du Parc-des-Glaïeux. Bien que l'école Laurent-Benoît ait été agrandie il y a quelques années, c'est cette année que son secteur scolaire a été redéfini. Quant à la nouvelle école du Parc-des-Glaïeux, son ouverture a également entraîné une réorganisation des secteurs-écoles pour les établissements environnants. Dans tous les cas, les nouveaux secteurs entrent en vigueur dès l'année scolaire 2024-2025;

- Les écoles touchées par ces changements sont :
 - De Maricourt;
 - Charles-Le Moyne;
 - Des Mille-Fleurs;
 - De la Mosaïque;
 - Gaétan-Boucher;
 - Du Jardin-Bienville;
 - École de l'Avenue-Gervais.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

- **Formation professionnelle :**
 - Poursuite du développement de formations adaptées aux réalités du milieu de l'alimentation. Développement des projets de formation de courte durée (COUD) pour les formations en Cuisine et Service de la restauration. Ces formations en alternance travail-études sont développées en partenariat avec les entreprises pour répondre aux difficultés de recrutement de main-d'œuvre professionnelle ou technique;
 - Organisation d'un camp de soudage pour des élèves de 14 à 17 ans lors de la semaine de relâche;
 - Création d'un groupe de 900 heures de formation afin de compléter un double DEP en électromécanique de système automatisé (ESA) et en électricité de bâtiment.
- **Formation générale des adultes :**
 - Implantation du nouveau programme en participation sociale pour répondre aux besoins de la clientèle vulnérable;
 - Mise en place de 2 cohortes dans le cadre de l'implantation des pratiques efficaces;
 - Mise en place d'un programme On bouge ensemble à Antoine-Brossard favorisant la santé globale des élèves de la formation générale des adultes (FGA). Une programmation animée permettant à plusieurs élèves de développer les saines habitudes de vie favorisant ainsi leur réussite scolaire.

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Gestion et support des équipements informatiques pour nos 45 000 élèves ainsi que pour nos 7 800 ressources administratives;
- Gestion du Service de l'imprimerie dans nos établissements. En 2023-2024, il y a eu 18 424 559 de copies dans les écoles et 29 641 626 copies à l'imprimerie pour un total de 48 066 185 copies;

- Réception de 21 275 appels au centre d'appels pour l'année 2023-2024;
- Opération d'un centre d'appels régional (Montérégie) afin d'offrir aux élèves une assistance technique pour les inscriptions en ligne aux cours d'été (1500 interventions traitées);
- Installation et remplacement de 844 écrans plats interactifs (EPI);
- Remplacement de plus de 1220 ordinateurs (pédagogiques et administratifs);
- Le seuil de conformité en sécurité de l'information a été atteint à la suite du rapport d'audit de conformité de février 2024;
- Nomination du chef de sécurité de l'information organisationnel (CSIO);
- Nomination du coordonnateur organisationnel des mesures de sécurité de l'information et de son substitut (COMSI);
- Mise en place du comité en sécurité de l'information.

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Au cours de l'année 2023-2024, le Service des ressources matérielles (SRM) s'est donné un plan d'action ambitieux s'articulant notamment autour des grands axes prioritaires suivants :

- **Contribuer au développement de l'organisation et à l'atteinte de ses objectifs :**

À l'instar de toutes les unités administratives, le SRM a soutenu activement le déploiement des actions et des objectifs définis au plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Cette contribution s'est notamment manifestée par la participation du SRM au projet d'optimisation des espaces au secondaire, par la poursuite des projets en développement durable, par la collaboration à la recherche et à l'implantation de conditions permettant au CSS Marie-Victorin de se distinguer comme employeur de choix et par la poursuite du déploiement du Plan de mesures d'urgence (PMU).

- **Poursuivre le virage technologique :**

Soucieux de bien soutenir ses équipes dans le cadre de l'évolution constante des technologies qui les accompagnent au quotidien, le SRM a poursuivi l'implantation du système ministériel de gestion des requêtes (GIEES), a déployé des tablettes à l'ensemble des ouvriers de ses cinq centres de services (Centre de services auxiliaire, le Centre de services technique, le Centre de services Antoine-Brossard, le Centre de services Monseigneur-A.-M.-Parent et le Centre de services du Vieux-Longueuil), a débuté l'élaboration et l'implantation de tableaux de bord, a finalisé l'élaboration de sa nouvelle application de gestion contractuelle et a poursuivi l'implantation de sa plateforme de formation.

- **Accroître l'efficacité des opérations :**

Le SRM se positionne comme un service orienté vers l'amélioration constante de ses pratiques. À cet effet, au cours de l'année scolaire 2023-2024, le SRM a poursuivi la révision de ses processus administratifs et a confié un mandat à une firme externe pour dresser un portrait de ses pratiques en matière d'approvisionnement et de gestion contractuelle. Par ailleurs, le SRM a misé sur sa collaboration avec ses partenaires (ex. : villes, Service de police de l'agglomération de Longueuil, Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, autres services, etc.) afin d'être plus efficace, notamment en situation d'urgence. Ce plus, cette année aura été l'année de la négociation avec les villes de Longueuil, Brossard et Saint-Lambert pour le renouvellement des protocoles d'entente visant l'utilisation mutuelle d'infrastructures et installations.

- Le SRM, c'est aussi :

- 21 276 requêtes d'entretien et de réparation traitées, pour un budget total de plus de 7M\$;
- 6070 requêtes de transport traitées;
- 196 contrats conclus par le secteur des travaux majeurs;
- 43 contrats conclus par le secteur de l'approvisionnement;
- 15 063 bons de commande traités;
- 61 projets de travaux de construction réalisés dans nos écoles pour un budget total de 37,8M\$;
- 12 de ces projets concernaient les cours d'école, pour un investissement total de 14,8M\$.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

- Poursuite du chantier de construction des nouvelles écoles primaires au parc des Glaïeuls et au 790, boulevard Quinn;
- Ouverture de l'agrandissement de l'école Claude-Lafortune;
- Mises en chantier de la nouvelle école sur le boulevard Quartier et de l'agrandissement de l'école secondaire Lucille-Teasdale, à Brossard;
- Poursuite de l'agrandissement des écoles primaires Paul-Chagnon et Rabeau;
- Autorisation du Conseil des ministres de la reprise du projet d'agrandissement de l'école secondaire Antoine-Brossard et la réalisation d'un dossier d'affaires.

1.3 Services éducatifs et autres services

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Les services éducatifs offerts aux élèves comprennent des services d'éducation préscolaire, des services d'enseignement primaire et secondaire, des services complémentaires et des services particuliers. Les services éducatifs offerts aux élèves comprennent des services d'éducation préscolaire, des services d'enseignement primaire et secondaire, des services complémentaires telles la psychologie, la psychoéducation ou l'éducation spécialisée et des services particuliers tels des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier. Tous les services particuliers et complémentaires sont énumérés aux articles 4 à 6 du régime pédagogique. Le service des ressources éducatives a pour mission de contribuer au développement du plein potentiel et du bien-être de chaque élève de façon à ce que chacun d'eux participe à bâtir une société inclusive, responsable et adaptée au 21e siècle :

- Lancement du plan d'action en mathématiques au secondaire;
- Amorce des accompagnements concernant les outils de dépistage en mathématiques au 2e cycle du primaire;
- Déploiement de deux nouvelles équipes de quartier qui rassemblent des professionnels offrant des services à un groupe d'écoles qui leur est assigné. Cette offre de services met à profit l'expertise des professionnels dans un même quartier, assurant ainsi une meilleure répartition des ressources sur le territoire.
- Mobilisation de l'équipe du Service d'intégration linguistique et d'éducation interculturelle (SILEI) pour l'accueil des élèves issus de l'immigration et accompagnement dans les écoles (2744 inscriptions);
- Partage d'outils d'accompagnement liés aux mesures exceptionnelles, à la diversité sexuelle, au plan d'intervention et au plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- Poursuite du déploiement d'offres de services et d'accompagnement en lien avec le nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise;
- Augmentation du nombre d'écoles ayant bénéficié d'un accompagnement permettant la transition de la bibliothèque vers des carrefours des apprentissages par l'équipe en bibliothéconomie et les conseillers pédagogiques en intégration du numérique;
- Bonification de l'offre d'accompagnement pour les enseignants formés hors Québec (EFHQ) en adaptant le contenu à la suite de rétroactions reçues et en augmentant le nombre de journées;
- Mise en place d'une journée d'accueil et d'intégration, avant la rentrée, pour les enseignants en insertion professionnelle;
- Poursuite des formations axées sur la gestion de classe, la planification et l'évaluation, pour nos enseignants;

- Rédaction des projets éducatifs par les établissements et début du choix des moyens;
- Augmentation du nombre d'écoles ayant bénéficié d'ateliers culturels et scientifiques;
- Passation du questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école (bien-être) par près de 18 000 élèves du primaire et du secondaire;
- Déploiement d'un outil de référence pour l'ensemble des gestionnaires et des membres du personnel permettant d'assurer l'ensemble des interventions à mettre en place à la suite de violences à caractère sexuel;
- Augmentation du nombre d'accompagnements par l'équipe de professionnels du Service de soutien à l'intervention (SSI).

SERVICE AUX ENTREPRISES (NOVA FORMATION)

- Les conseillères en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) du CSS Marie-Victorin ont connu une année remarquable en 2023-2024. Grâce à leur expertise et leur dévouement, elles ont réalisé plus de 1400 évaluations de candidatures, répondant aux besoins de nombreux candidats.
- Conception et mise en œuvre d'une formation AEP en service à la clientèle, entièrement dispensée en entreprise, en partenariat avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail du Québec. Cette initiative a significativement amélioré la qualification des employés et a considérablement augmenté la satisfaction des entreprises participantes.
- Mise en œuvre d'une formation en service de garde en milieu scolaire en alternance travail-études (ATE), réalisée en collaboration avec les employés du Centre de services scolaire Marie-Victorin. Ce projet innovant, fruit d'une belle collaboration avec le service des ressources humaines, a permis de diplômer sept participants, renforçant ainsi leurs compétences professionnelles et répondant aux besoins spécifiques du milieu scolaire.

ÉVÉNEMENTS ORGANISATIONNELS, CULTURELS ET SPORTIFS

Voici quelques activités organisationnelles, culturelles et sportives qui ont eu lieu cette année.

- **Primaire en spectacle** : Ce rendez-vous annuel de nos vedettes du primaire a été présenté à l'école secondaire André-Laurendeau, le 27 mars dernier. 22 écoles ont participé à cette 17^e édition!
- La **soirée hommage à nos retraités et à nos employés célébrant 25 ans de carrière** a eu lieu au Parcours du cerf le 29 février dernier. Plus de 250 personnes ont pris part à cette soirée de reconnaissance.

- Le samedi 11 mai avait lieu le **KM Marie-Victorin**, une course familiale et participative qui a comme objectif de promouvoir la pratique régulière d'activités physiques. L'événement fut un énorme succès avec 52 écoles participantes et plus de 7 850 coureurs.
- La 3^e édition du projet **Voix migrantes** avait pour thème « Nos impressions mouvantes ». Plus de 200 élèves du secondaire en classe d'accueil ainsi que des étudiantes et étudiants en francisation ont créé des œuvres à partir de textes qu'ils ont composés afin de favoriser la diversité linguistique. Les œuvres ont notamment été exposées à la bibliothèque Georges-Dor et à la bibliothèque de Brossard.
- Le **Concert du printemps** était de retour pour une 23^e édition. Plus de 350 élèves provenant de 10 écoles primaires ont eu la chance d'interpréter un répertoire québécois à la Maison symphonique de Montréal, aux côtés de l'Orchestre Philharmonique du Québec et de son chef d'orchestre et violoniste Alexandre Da Costa.
- Le Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes du CSS Marie-Victorin ainsi que le Mouvement Desjardins ont, pour une 23^e année, remis **Les Bourses reconnaissance Desjardins**. Douze élèves du secteur de l'éducation des adultes ont ainsi été récompensés pour leurs efforts et leurs résultats scolaires.
- C'est avec grand bonheur que le CSS Marie-Victorin a tenu, pour une 16^e année consécutive, **les Bourses Lucie-Désilets**. Ces bourses ont pour objectif d'accroître l'adoption de valeurs et d'attitudes citoyennes chez nos élèves. Cette année, 33 bourses ont été réparties dans six grandes catégories : écriture, slam et poésie, persévérance scolaire, œuvre artistique, projet culturel et engagement communautaire.
- Favorisant la motivation des élèves en leur offrant une plateforme unique pour faire rayonner leurs projets, le **Défi OSEntreprendre** valorise l'apport des entrepreneurs de son territoire. Cette année, grâce au Service aux entreprises Nova Formation, le CSS Marie-Victorin est fier d'avoir pris en charge le volet scolaire, ainsi que les volets Création d'entreprise et Faire affaire ensemble. Dans le volet scolaire, ce sont 36 projets qui ont été réalisés dans 20 établissements différents : 14 écoles primaires, 3 écoles secondaires ainsi que 3 centres de formation professionnelle et de l'éducation des adultes ont pris part au Gala. Au total, 14 bourses ont été remises, totalisant une valeur de 4 600 \$.

Outre ces événements d'envergure, plus d'une centaine d'activités culturelles ont été réalisées dans nos établissements.

- **Journées des ambassadeurs :**

Les deux événements, soit La ruée vers l'art et la culture ainsi que Le printemps des ambassadeurs permettent aux ambassadeurs culturels des milieux de tisser des liens entre eux, de trouver des moyens de faire vivre la culture dans leur établissement. Ces événements sont également une occasion pour nos partenaires culturels de faire découvrir leur offre de service. Ce fut également l'occasion pour les ambassadeurs de se familiariser avec les œuvres du 1 % installées dans certains des établissements du CSS Marie-Victorin en vue d'en faire une expérience interactive de type balado.

- **La Cabane à culture :**

La Cabane à culture permet aux élèves de l'ensemble du Québec de se connecter en simultané avec des organismes culturels et scientifiques qui offrent un atelier en fonction de leurs expertises. En 2023-2024, l'atelier de la Cabane à culture le plus populaire pour les classes du CSS a été celui de l'Agence spatiale canadienne. Vingt-quatre groupes se sont branchés à cette activité permettant un accès diversifié à la culture scientifique. D'autres ateliers ont été sélectionnés pour les élèves, notamment celui du MBAM, du Musée McCord-Steward et le Conseil du statut de la femme.

- **Activités de médiation culturelle**

Les projets de médiation culturelle permettent aux élèves de vivre des ateliers de création en proximité avec les artistes, et ce, sur plusieurs semaines.

Parmi celles vécues, soulignons :

- Exposition « La passion pour l'art », où les élèves du programme pédagogique particulier en arts de Jacques-Rousseau ont pu exposer au Centre culturel Jacques-Ferron les œuvres réalisées tout au long de l'année.
- Une autre exposition des œuvres des élèves de l'école secondaire l'Agora a pu se dérouler à la bibliothèque Raymond-Lévesque, d'avril à juin.

- **La Caravane du livre**

La Caravane du livre découle d'une entente avec La Fête du livre jeunesse de Longueuil. En 2023-2024, 35 auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices ont rencontré 1 794 élèves répartis dans écoles primaires. Au secondaire, ce sont 15 classes du 1^{er} cycle qui ont rencontré 5 cinq auteurs ou autrices dans un projet d'animation de lecture.

- **Culture à l'école**

Grâce à la diversité des ateliers culturels ou de culture scientifique regroupés dans le répertoire Culture-éducation, les élèves de nos établissements sont en contact de proximité avec la culture. En 2023-2024 :

- 49 écoles ont reçu un artiste, un écrivain ou un organisme culturel;
- 804 ateliers culturels ont été vécus par nos élèves;
- 41 écoles ont reçu un organisme ou réalisé une sortie culturelle scientifique;
- 523 ateliers/sorties de culture scientifique ont été vécus par nos élèves.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| Membres parents | Poste occupé |
|---------------------------|--|
| BROSSEAU, Nicolas | Représentant du district D |
| GRENON, Nicola | Représentant du district B |
| LAMOUREUX, Geneviève | Représentante du district C |
| LIBERGE, Nathaniel | Représentant du district E |
| SIMARD, Stéphane | Représentant du district A |
| Membres du personnel | |
| BAROUH, Vincent | Représentant du personnel d'encadrement |
| ROY, Philippe | Représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote |
| RODRIGUE, Diane | Représentante du personnel enseignant |
| GAGNON, Sophie | Représentante du personnel de soutien |
| LABBÉ, Catherine | Représentante du personnel professionnel autre qu'enseignant |
| PILON, Benoit | Représentant des directions d'établissement d'enseignement |
| Membres de la communauté | |
| KIJOM NGOM, Marthe Elise | Profil gouvernance, éthique, gestion des risques ou de gestion des ressources humaines |
| DUPONT CROTEAU, Guillaume | Personne âgée de 18 à 35 ans |
| LACOURSIÈRE, Pier-Olivier | Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel |
| MARCOUX, Bruno | Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires |
| ROY, Jasmin | Profil finance, comptabilité ou en gestion des ressources financières ou matérielles |

CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

- 22 août 2023 – séance ordinaire
- 3 octobre 2023 – séance ordinaire
- 14 novembre 2023 – séance ordinaire
- 16 janvier 2024 – séance ordinaire
- 27 février 2024 – séance ordinaire
- 26 mars 2024 – séance extraordinaire
- 16 avril 2024 – séance ordinaire
- 28 mai 2024 – séance ordinaire
- 25 juin 2024 – séance ordinaire

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Adoption du Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves;
- Adoption de l'entente avec le réseau de transport de Longueuil pour le transport en commun 2023-2024;
- Adoption du contrat de transport scolaire 2022-2023 à 2026-2027;
- Adoption d'une convention d'emphytéose avec le Centre de la petite enfance Les Joyeux Calinours pour l'immeuble situé au 3480 rue Mackay dans l'arrondissement de Saint-Hubert à Longueuil;
- Approbation du Rapport de surveillance (2020-2023) et de revue du cadre organisationnel de gestion des risques;
- Établissement de régimes d'emprunts;
- Recommandation de nomination au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit;
- Adoption des critères d'évaluation de la directrice générale;
- Établissement du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire Marie-Victorin, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 et liste des écoles et des centres;
- Adoption des calendriers scolaires 2024-2025;
- Adoption de redécoupages;
- Adoption du projet de répartition des services éducatifs 2024-2025 dans les écoles primaires, secondaires et spécialisées;
- Adoption de la Politique de frais de déplacement et de représentation;
- Adoption des règles d'allocations budgétaires CSS Marie-Victorin 2024-2025;
- Adoption des nouveaux noms d'écoles : École des Perséides et École Maurice-L.-Duplessis;
- Établissement de deux nouvelles écoles : École Au Parc-des-Glaïeuls et École de l'Avenue-Gervais;
- Adoption des plans d'effectifs du personnel de direction et du personnel administrateur 2024-2025;
- Adoption du budget initial du CSS Marie-Victorin et des établissements 2023-2024 et autorisation d'engagement de dépenses pour 2024-2025;
- Adoption du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs
- Reddition de comptes en gestion contractuelle 2023-2024 et adoption de la déclaration du dirigeant;

- Adoption du deuxième plan annuel (2024-2025) de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle pour le nouveau cycle triennal (2023-2026)
- Faire face à la croissance : Octroi de plusieurs contrats en découlant (location de modulaires, nouvelles constructions ou agrandissements, etc.).

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

| Nom du comité | Liste des membres |
|--|---|
| Comité de gouvernance et d'éthique | Nicola Grenon (président), membre du CA Benoit Pilon (vice-président), membre du CA Nathaniel Liberge, membre du CA et président du CA Vincent Barouh, membre du CA Marthe Elise Kijom Ngom, membre du CA Philippe Roy, représentant au CA, sans droit de vote Direction générale Direction générale adjointe, selon les dossiers Direction du SSGACC |
| Comité de vérification et des ressources matérielles | Jasmin Roy (président), membre du CA Bruno Marcoux (vice-président), membre du CA Nicolas Brosseau, membre du CA Diane Rodrigue, membre du CA Guillaume Dupont Croteau, membre du CA Direction générale Direction générale adjointe, selon les dossiers Direction du SRF Direction du SRM Direction du DIS |
| Comité des ressources humaines | Geneviève Lamoureux (présidente), membre du CA Pier-Olivier Lacoursière (vice-président), membre du CA Stéphane Simard, membre du CA Direction générale Direction générale adjointe Direction du SRH |

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

| Nom du comité | Liste des membres |
|-------------------------------|---|
| Comité consultatif de gestion | Caroline Charest Bruno St-Jean Christine Khan Francois Martin Lyne Courtemanche Chantal Boutet Julie Grothé Francis Morvan |

| Nom du comité | Liste des membres |
|---------------------------------------|---|
| Comité consultatif de gestion (suite) | Sophie Desgroseilliers Isabelle Pétrin Sylvain Chevarie Geneviève Allie Nicolas Martel Sandra Monette-Roy Steeve Leblanc Isabelle Ross Annie Gaudreau Catherine St-Pierre Isabelle Fortin Christine Chabot Sandra Beauchamp Julie Deslippe Chantal Fortin Josée Lalumière Anouk Larocque Émilie Bruneau Isabelle Legault-Cusson Karen De Champlain Annick Houle Brigitte Moreau Darrin Bould Karine Vermette Josée Duhamel Benoit Miousse Julie Cliche Mélanie Côté Annie Tétreault Nathalie Trano Véronique Lavoie Marie Lise Guilbert Carole Lavoie Sophie Lessard Marie-France Labelle Suzanne Morin Geneviève Tardif Frédéric Fortin Alexandre Dumont Serge Caron Johanne Dubé Kim Blundell Katia Poulin Karina Bélisle Anne Chauret Isabelle Dupré Julie Véronneau Chantal Sauvé Martine Cloutier Maude Parisella |

| Nom du comité | Liste des membres |
|---|--|
| Comité consultatif de gestion (suite) | François Hudon Vincent Barouh Julie Boily Éric Chevalier Mélanie Lacourse Benoit Pilon Dominique Migner Nadia Caron Julie Cliche Maxim Bonin Geneviève Blondin Marie-Chantal Petitpas Jean Rivière Chantal Thibault Josée Barrette Julie Brunelle Jean-François Beaulieu Sylvie Côté Philippe Roy Steve Sinki Christian Couloume Marie Trigo Christian Hinse Samuel Valiquette |
| Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage | Nicolas Brosseau, président Julie Ross, vice-présidente Yasmina Tahy, secrétaire Johanne Daudier, secrétaire Alejandra Perez Pichardo, substitut Armand Benhaim, substitut Chantal Belisle Dinah Jaime Geneviève Thuot Gerson Rodriguez, substitut Guylaine Lehouillier Josée Laperrière Josué Arturo Gutierrez Garcia Luis Alejandro Toro, substitut Matthieu Hurtubise Nadia Rousseau Perline de Voyer Sarah Després-Kaba Sophia Kaméni Thomas Sieber, substitut Mélanie Lessard, représentante direction générale Julie Véronneau, direction école Julie Rivard, repr. du personnel enseignant au primaire Marie-Claude Michaud, repr. des professionnels Marie-Ève Laporte, repr. des employés de soutien Ginette Pariseault, représentante communautaire |

| Nom du comité | Liste des membres |
|---------------------------------|---|
| Comité consultatif de transport | Sophie Gagnon(présidente), membre du CA Catherine Labbé, membre du CA Gabrielle Ménard, représentante des établissements privés Éric Chevalier, directeur d'école Marie-Ève Delisle, coordonnatrice du Service de l'organisation et du transport scolaire Marjorie Noël, directrice générale adjointe du CSS Marie-Victorin Christian Hinse, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire Mikael Perreault, représentant du Comité de parents David McGuffie, représentant du Réseau de transport de Longueuil |
| Comité de parents | Mickaël Perreault Matthieu Sirois Maxime Cadieux Karine Picard Nadia Taillefer Fabrice Marcoux Fernard Wong Kee Song Sébastien Bibeau Nicola Grenon Nicolas Calderon Asselin Isabelle Charette Émilie Dutil-Bruneau Marc Delisle Nicolas Brosseau Maxime Bargiel Mélissa Healy Félix Cauchy-Charest Marie-Pascale Giroux Lucie Gougeon Vanessa Panneton-Dubuque Assia Nouri Mariannick Archambault Nathaniel Liberge Hugo Simard Philippe Gagnon Stéphanie Cyr Blanchette Stéphanie Atish Woozageer Mélanie Morin Paul Roqueni David Leblanc Karine Langlois Laurence L'épiciier Sandrine Wandji Valérie Bourgie Guy Clotaire Nana |

| Nom du comité | Liste des membres |
|---|--|
| Comité de parents (suite) | Donald Gagnon Étienne Fournier Simon Gamache Micaela Paula Tavares Cordeiro Josiane Vachon Édith Delsemme-Allard Normand Dubreuil Mia-Kim Ouimet Étienne Marcotte Roger Djahappi Marc Lafortune Roxanne Gratton Paula Ferrera Jean-François Morin Annie Arsenault Roxane Moreau Laliberté Tania St-Germain Marilyn Pilon Alexis Bérubé Geneviève Lamoureux Gaëlle Goutier Rania Aouiti Stéphane Simard Johanne Daudier Gustavo Bucio |
| Comité d'engagement pour la réussite des élèves | Sophie Dubé Pierre-Luc Fortier Marie-Noëlle Jean Marie-France Milot Cindy Jutras Guyanne Purcell Catherine Labbé Charlene Ouellette Josée Plante Nancy Michaud Karyne St-Hilaire Caroline Lemay Maude Parisella Julie Cliche Isabelle Gagné Geneviève Tardif Marie Trigo Frédéric Guay |
| Comité de répartition des ressources | Représentantes du primaire : Annie Gaudreau Annick Houle Isabelle Ross Marie-France Labelle Représentantes du secondaire : Nadia Caron Mélanie Lacourse |

| Nom du comité | Liste des membres |
|--|---|
| Comité de répartition des ressources (suite) | Représentante des écoles spécialisées : Geneviève Blondin Représentante de l'éducation des adultes : Geneviève Tardif Représentant de la formation professionnelle : Frédéric Fortin Représentants du centre administratif : Direction du Service des ressources éducatives : Marie Trigo Gestionnaire responsable des EHDAA : Chantal Boutet Direction du Service des ressources humaines : Sylvie Côté Direction du Service des ressources financières : Jean-François Beaulieu Direction du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (service éducatif) : Josée Lepitre Direction générale : Gaëlle Absolonne |

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Au cours de l'année 2023-2024, aucune plainte n'a été déposée auprès des instances chargées de l'application du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

| Reddition de comptes 2023-2024 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics | Nombre de divulgations ou de communications de renseignements |
|---|---|
| 1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations | 4 |
| 2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22 | 1 |
| 3. Divulgations fondées | 1 |
| 4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4: | |
| 1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi | 0 |
| 2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie | 1 |

(Suite)

| Reddition de comptes 2023-2024 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics | Nombre de divulgations ou de communications de renseignements |
|--|--|
| 3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui | 1 |
| 4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité | 1 |
| 5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement | 0 |
| 6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5 | 0 |
| 5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 | 0 |

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le PEVR 2023-2027 est constitué de trois orientations réparties en 13 objectifs et 33 indicateurs.

- **ORIENTATION 1 : Assurer le bien-être physique, affectif et social des élèves**
 - **OBJECTIF 1.1 : Augmenter la proportion d'élèves du primaire et du secondaire qui mentionnent que le climat scolaire leur assure un sentiment de bien-être.**

Le CSS Marie-Victorin a fait passer un questionnaire à des élèves de la 1^{re} année du primaire à la 5^e année du secondaire afin de connaître leur perception du climat scolaire et de leur sentiment de bien-être. Au total, 17 579 élèves du primaire et du secondaire ont répondu. Les résultats confirment l'importance de mettre en place des mesures pour améliorer le climat des écoles. À partir des résultats obtenus aux sondages, le CSS Marie-Victorin est en mesure d'identifier ses zones de vulnérabilité et de mettre en place des actions préventives lui permettant de poursuivre l'atteinte des cibles fixées.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|---|--------------------|---------------------|-----------------|
| Indice du climat de sécurité | ND | 73,6 % | 90 % |
| Indice du climat relationnel et de soutien | ND | 66,7 % | 90 % |
| Indice du climat d'engagement et d'attachement au milieu | ND | 63,1 % | 90 % |
| Indice du climat de justice | ND | 63,3 % | 90 % |
| Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être MEQ* | ND | ND | 100 % |

***MEQ** : Indicateur obligatoire du ministère de l'Éducation

Prochains pas :

- Former l'ensemble des acteurs scolaires sur la prévention de l'intimidation et de la violence.
- Revoir la politique du CSS en prévention de l'intimidation et de la violence auprès des élèves.
- Diffuser et promouvoir, en lien avec les besoins de chacun des milieux, l'ensemble des autres activités de formations se rattachant au bien-être des élèves (soutien aux comportements positifs, socialisation positive des élèves, etc.). (Formation générale des jeunes (FGJ))

- **OBJECTIF 1.2 – Augmenter le niveau de collaboration avec la communauté éducative (élève, famille, école, communauté).**

Le CSS Marie-Victorin a fait passer un questionnaire aux directions d'établissements ainsi qu'aux employés du centre administratif collaborant avec la communauté éducative afin de mesurer chacun des indicateurs. À partir des résultats obtenus aux sondages, le CSS Marie-Victorin est à même d'identifier ses zones d'amélioration et de mettre en place des actions pour soutenir les directions d'établissements et les employés du Centre administratif afin de permettre l'atteinte des cibles fixées et ainsi augmenter son niveau de collaboration avec la communauté éducative.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|----------------------------|----------------------------|
| Indice du niveau d'implication parentale | ND | Cote de 21.36 ¹ | Cote de 23.67 ¹ |
| Indice du niveau de collaboration entre l'école et la communauté | ND | Cote de 18.42 ¹ | Cote de 21.95 ¹ |
| Indice du niveau de collaboration entre le CSS Marie-Victorin et la communauté | ND | Cote de 13.74 ¹ | Cote de 16.20 ¹ |

¹ Cote établie en additionnant un pointage par item évalué

Prochains pas :

- Développer et promouvoir la vision commune de la collaboration école-famille-communauté du CSS Marie-Victorin.
- Soutenir les équipes dans la réalisation de leurs objectifs de collaboration avec les parents et les partenaires.
- Poursuivre la mise en œuvre du projet Ambassadeur de la communauté. (FGJ)

- **OBJECTIF 1.3 – Augmenter la proportion d'établissements dont l'aménagement extérieur répond à des standards élevés.**

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le secteur des travaux majeurs du Service des ressources matérielles (SRM) a tout mis en œuvre pour favoriser la réalisation de nombreux projets d'aménagement de cours d'école. En effet, tout au long de l'année scolaire, les équipes ont été mises à profit, notamment pour la réalisation des avant-projets et des appels d'offres, ainsi que pour les mises en chantier. À ce titre, soulignons que douze projets ont été réalisés par les équipes du SRM en 2023-2024, pour un investissement total de plus de 12 M\$.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Proportion de cours d'écoles primaires de catégorie A (échelle CSS Marie-Victorin) | 29,8 % | 42,1 % | 70 % |

Prochains pas :

- Procéder aux inspections des cours d'école annuellement et ajuster, au besoin, les priorités d'action et le plan quinquennal des travaux. (FGJ)

- Consulter les équipes-écoles et les conseils d'établissement concernés en début de projet afin d'adapter, autant que possible, les projets pour qu'ils répondent aux besoins des milieux. (FGJ)
- Maintenir les inspections annuelles des modules de jeux et procéder aux réparations nécessaires. (FGJ)

■ **ORIENTATION 2 : Assurer la mise en œuvre de pratiques pédagogiques et administratives efficaces**

- **OBJECTIF 2.1 – Augmenter la proportion du personnel ciblé ayant suivi la formation continue du Plan de déploiement des pratiques d'enseignement et d'intervention efficaces du CSS Marie-Victorin.**

Afin de favoriser des apprentissages durables, il est nécessaire d'assurer un temps de transfert entre les formations offertes. Ainsi, peu d'établissements ont complété les formations à ce jour, car l'acquisition des contenus de formation doit être jumelée à un temps d'accompagnement et d'appropriation par les enseignants. Du côté du personnel professionnel et de soutien ciblé, des formations spécifiques ont vu le jour en 2023-2024 et leur déploiement a été amorcé; plusieurs de ces personnes ont d'ailleurs complété la formation. Un nombre croissant de personnes suivront la formation au cours des prochaines années.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Pourcentage d'enseignants ayant complété la formation continue du Plan de déploiement des pratiques d'enseignement et d'intervention efficaces | 0 % | 2 % | 80 % |
| Pourcentage de personnel professionnel et de soutien ciblés ayant complété la formation continue du Plan de déploiement des pratiques d'enseignement et d'intervention efficaces | 0 % | 1,4 % | 80 % |

Prochains pas

- Développer des communautés de pratiques disciplinaires d'enseignants des écoles secondaires. (FGJ)
- Poursuivre le réseautage des directions d'établissement, des enseignants multiplicateurs et des conseillers pédagogiques. (FGJ)
- Former le personnel des services de garde et les techniciens en éducation spécialisée. (FGJ)

- **OBJECTIF 2.2 – Augmenter la proportion du personnel ciblé ayant suivi la formation continue des pratiques administratives efficaces axées sur la culture de données dans une perspective d’amélioration continue.**

Les responsables des 22 objectifs stratégiques du PEVR et des GPO ont été identifiés pour constituer la première cohorte de gestionnaires à former en 2024-2025. Ces efforts visent à doter les participants des outils nécessaires pour adresser les enjeux organisationnels en adoptant une approche axée sur l’amélioration continue et l’utilisation des données.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|---|--------------------|---------------------|-----------------|
| Pourcentage de gestionnaires ayant suivi le plan de formation permettant la mise en place d’une culture de données dans une perspective d’amélioration continue | ND | 0 %* | 80 % |
| Pourcentage de personnel professionnel et de soutien ciblés ayant complété une formation des pratiques administratives efficaces | ND | 0 % | 80 % |

*Début de la formation en septembre 2024

Prochain pas :

- La formation des gestionnaires débutera en 2024-2025 avec la première cohorte composée des responsables des objectifs du PEVR et des GPO. Ces responsables seront accompagnés pour cibler des enjeux spécifiques liés à leurs objectifs.
- Un plan de formation structuré sera élaboré pour inclure, à terme, le personnel professionnel et de soutien. Cette formation contiendra des capsules vidéos qui seront enregistrées au cours de la même année.

- **OBJECTIF 2.3 – Augmenter la proportion d’employés qui positionnent le CSS Marie-Victorin comme employeur de choix.**

Le CSS Marie-Victorin a déployé un sondage sur l’expérience employé qui lui permettra de mettre en œuvre des actions prioritaires visant à favoriser l’attraction et la fidélisation de son précieux personnel.

Durée du sondage : du 13 mars au 8 avril 2024

Nombre d’employés sondés : 7146 employés

Taux de réponse : 49,6 %, soit 3541 employés

Le CSS Marie-Victorin demandait aux employés de prioriser, parmi 8 composantes, les plus importantes pour déterminer ce qu’est un employeur de choix. Le climat de travail, la valorisation et la reconnaissance au travail ainsi que les conditions de travail ont été identifiés comme les plus importants.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Pourcentage d’employés qui positionnent le CSS Marie-Victorin comme employeur de choix | ND | 26,9 % | 33 % |

Prochains pas :

- Élaborer et déployer un programme de formation visant le développement et le renforcement des pratiques de gestion axées sur la reconnaissance efficace incluant la rétroaction.
- Élaborer et déployer un plan de valorisation organisationnel du personnel.
- Élaborer et déployer des plans locaux de valorisation du personnel découlant du plan organisationnel.

■ **ORIENTATION 3 : Accroître la réussite éducative des élèves en considérant leurs différences et leurs besoins**

- **OBJECTIF 3.1 – Augmenter les taux de réussite à la matière en français et en mathématique, des élèves du primaire et du secondaire ayant un plan d’intervention (PI).**

Les écarts entre la cible et la donnée de départ s'expliquent par plusieurs facteurs. Les équipes-écoles doivent encore s'approprier et mettre en œuvre des mesures universelles, adaptatives et de modification. De plus, des vulnérabilités dans la démarche préalable au PI compliquent le ciblage précis des difficultés des élèves. Former les acteurs scolaires sur l'élaboration, la mise en œuvre et la régulation des plans d'intervention, ainsi que proposer des formations en différenciation pédagogique, devraient intervenir positivement sur le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Taux de réussite à la matière en français, de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire (PI) | 74,1 % | 71,7 % | 77 % |
| Taux de réussite à la matière en français, de la 1 ^{re} à la 6 ^e année (PI) | 68,3 % | 65,7 % | 71 % |
| Taux de réussite à la matière en mathématique, de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire (PI) | 65,1 % | 65 % | 68% |
| Taux de réussite à la matière en mathématique, de la 1 ^{re} à la 6 ^e année (PI) | 63,5 % | 63,3 % | 67 % |

Prochains pas :

- Revoir le processus, la structure et le parcours utilisateur des différents acteurs facilitant l'utilisation transversale des mesures adaptatives inscrites aux plans d'intervention des élèves. (FGJ)
- Former les acteurs scolaires sur l'élaboration des plans d'intervention, leur mise en œuvre et leur régulation. (FGJ)
- Former les milieux en différenciation pédagogique. (FGJ)

- **OBJECTIF 3.2 – Augmenter les taux de réussite en français, des élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire et des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.**

Les hypothèses expliquant l'écart entre le taux de réussite actuel et celui attendu au regard de la lecture incluent le travail à effectuer au niveau de la fluidité en lecture, l'enseignement de l'identification du bris de compréhension et les stratégies qui y remédient, ainsi que le développement du vocabulaire des élèves. Ainsi, le plan de dépistage déployé au CSS Marie-Victorin en 2024-2025 devrait pouvoir contribuer à un rehaussement de la littératie chez les élèves du primaire et du secondaire en identifiant les difficultés spécifiques et les interventions à privilégier pour y répondre.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Taux de réussite à la matière en français, de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire | 86,9 % | 84,8 % | 90 % |
| Taux de réussite à l'épreuve unique d'ÉCRITURE en français, 5 ^e secondaire | 60,6 % | 60,8 % | 72 % |
| Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'ÉCRITURE en français, 2 ^e secondaire MEQ* | 53,3 % | 53,5 % | 60 % |
| Taux de réussite à la matière en français, de la 1 ^{re} à la 6 ^e année du primaire | 90,5 % | 89,6 % | 94 % |
| Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de LECTURE en français, 4 ^e année MEQ* | 68,2 % | 58,6 % | 74 % |

*MEQ : Indicateur obligatoire du ministère de l'Éducation

Prochains pas :

- Soutenir le leadership pédagogique des directions d'établissement dans la mise en place d'approches collaboratives visant le développement professionnel de l'équipe-école au regard de la réussite des élèves en français. (FGJ)
- Mettre en œuvre le plan de dépistage des élèves pour planifier et intervenir de façon différenciée. (FGJ)
- Accompagner les enseignants du primaire afin d'assurer le transfert de pratiques efficaces en français. (FGJ)

- **OBJECTIF 3.3 – Augmenter les taux de réussite en mathématiques, des élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire et des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.**

Au secondaire, la baisse du taux de réussite peut s'expliquer par le retour au programme complet après trois ans d'apprentissages prioritaires. Le CSS Marie-Victorin a lancé un Plan d'action en mathématiques pour ajuster certaines pratiques pédagogiques identifiées par les enseignants et les conseillers pédagogiques. Au primaire, des formations alignées au Référentiel d'intervention en mathématiques aident les enseignants à comprendre les critères d'évaluation et à adopter des pratiques efficaces. Les projets éducatifs des écoles reflètent le souci du CSS Marie-Victorin pour la réussite des élèves en mathématiques et soutiennent ses initiatives.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Taux de réussite à la matière en mathématique, de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire | 81,3 % | 79,8 % | 84 % |
| Taux de réussite à l'épreuve unique de mathématique CST (compétence RAISONNER), 4 ^e secondaire | 55 % | 70,2 % | 69 % |
| Taux de réussite à la matière en mathématique, de la 1 ^{re} à la 6 ^e année | 88,6 % | 88,4 % | 91 % |
| Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence RÉSOUDRE), 6 ^e année du primaire MEQ* | 64,2 % | 81,1 % | 75 % |

*MEQ : Indicateur obligatoire du ministère de l'Éducation

Prochains pas :

- Soutenir le leadership pédagogique des directions d'établissement dans la mise en place d'approches collaboratives visant le développement professionnel de l'équipe-école au regard de la réussite des élèves en mathématiques. (FGJ)
- Déployer des communautés de pratique en mathématiques au secondaire afin d'assurer le transfert de pratiques efficaces en salle de classe. (FGJ)
- Mettre en œuvre le plan de dépistage des élèves pour planifier et intervenir de façon différenciée. (FGJ)

○ **OBJECTIF 3.4 – Augmenter la proportion d'élèves de niveau secondaire qui participent à un projet pédagogique particulier.**

Le CSS Marie-Victorin a fait la promotion des programmes pédagogiques particuliers auprès des familles par divers médias pour maximiser la portée. Toujours soucieux d'améliorer l'offre de services, les équipes du CSS ont collaboré avec les directions des établissements pour développer de nouvelles initiatives. Ces efforts visent à intégrer des projets pédagogiques particuliers dans les classes ordinaires, enrichissant ainsi l'expérience éducative des élèves. Malgré les efforts déployés par les équipes-écoles, la croissance rapide de la clientèle au secondaire a atténué les résultats de 2023-2024 et ce, même si plus d'élèves participent à des projets pédagogiques particuliers.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|---|--------------------|---------------------|-----------------|
| Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier MEQ* | 49,6 % | 47,5 % | 60 % |

*MEQ : Indicateur obligatoire du ministère de l'Éducation

Prochains pas :

- Réviser annuellement les critères d'admission et de sélections aux Programmes pédagogiques particuliers (PPP) avec les équipes-écoles. (FGJ)
- Accompagner les équipes-écoles afin de leur offrir un soutien individuel dans leur processus de planification et de développement de programmes pédagogiques particuliers. (FGJ)

- Promouvoir les programmes pédagogiques particuliers auprès des familles. (FGJ)
 - **OBJECTIF 3.5 – Augmenter le pourcentage d’élèves adultes en réussite inscrits en francisation, dans les centres d’éducation des adultes.**

L’accompagnement psychosocial est offert à tous les élèves, leur permettant de poursuivre leur apprentissage tout en libérant leur charge mentale pour une meilleure disponibilité aux apprentissages. L’accompagnement personnalisé et ciblé offert par la conseillère pédagogique en francisation favorise l’utilisation d’approches pédagogiques par les nouveaux enseignants.

| Indicateur | Situation initiale | Résultat 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|---|--------------------|--------------------|-----------------|
| Pourcentage d’élèves inscrits et en réussite dans les niveaux 2 à 4 | 60,7 % | 60 % | 65 % |

Prochains pas :

- Poursuite de l’accompagnement psychosocial des élèves afin de les soutenir pour leur permettre une meilleure disponibilité dans leurs apprentissages. (FGA)
 - Assurer la passation du test phonétique aux élèves, au plus tard au début du niveau 3, en vue de cibler les activités pertinentes pour les groupes. (FGA)
 - Mettre en place des ateliers d’autocorrection, d’utilisation du guide de conjugaison et des stratégies de mémorisation à partir du niveau 3. (FGA)
- **OBJECTIF 3.6 – Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans, après l’entrée au secondaire.**

Le CSS Marie-Victorin observe une légère baisse du taux de diplomation et de qualification de ses élèves. Toutefois, les moyens déjà mis en œuvre devraient permettre d’augmenter ce taux. Ainsi, les projets du comité persévérance 360, incluant les dispositifs d’été se poursuivent. D’autre part, les projets de concomitance et de la Transition de l’école vers la vie active (TEVA) sont à leur phase préliminaire, visant une mise en œuvre durant l’année scolaire 2024-2025.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|---|--------------------|---|-----------------|
| Taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification en 7 ans après l’entrée au secondaire MEQ* | 79,7 % | 79,3 % Cohorte 2016-2017 suivie jusqu’en 2022-2023 | 83 % |
| Taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage en 7 ans MEQ* | 57,9 % | 57,1 % Cohorte 2016-2017 suivie jusqu’en 2022-2023 | 60 % |

(suite)

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|---|--------------------|---|-----------------|
| Taux de diplomation et de qualification des garçons en 7 ans MEQ* | 75,2 % | 74,6 % Cohorte 2016-2017 suivie jusqu'en 2022-2023 | 78 % |

*MEQ : Indicateur obligatoire du ministère de l'Éducation

Prochains pas :

- Soutenir l'utilisation, par les équipes-écoles, des protocoles en rattachement scolaire. (FGJ-FGA)
 - Relancer les élèves ayant quitté nos établissements afin de les soutenir dans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. (FGJ-FGA)
 - Mettre en place un programme de concomitance en formation professionnelle pour nos élèves du secondaire. (FGJ-FGA)
- **OBJECTIF 3.7 – Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.**

Considérant les efforts déployés par l'équipe de la formation professionnelle, les moyens mis en place ont apporté des résultats significatifs dès la première année d'implantation. Le CSS Marie-Victorin poursuit l'accompagnement de ses enseignants dans l'implantation des pratiques efficaces. Nous ne pouvons négliger l'apport des offensives de formations de courtes durées dans les secteurs de la santé et de la construction ainsi que les projets de formation de courte durée (COUD) qui ont eu un impact important sur nos résultats. Les incitatifs, tels que les bourses, ont également joué un rôle essentiel en motivant les élèves à compléter leur formation.

| Indicateur | Situation initiale | Résultats 2023-2024 | Cible 2026-2027 |
|--|--------------------|---------------------|-----------------|
| Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans MEQ* | 70,7 % | 82,9 % | 79 % |

*MEQ : Indicateur obligatoire du ministère de l'Éducation

Prochains pas :

- Poursuivre l'accompagnement des enseignants volontaires dans le cadre du plan de déploiement des pratiques d'enseignement et d'intervention efficaces et établir des mécanismes de priorisation. (FP)
- Mettre en place un outil de rétroaction pour les compétences jugées plus difficiles. (FP)
- Préparer et déployer une offre de services diversifiés répondant aux besoins du marché du travail. (FP)
- Développer et mettre en place un outil d'évaluation des compétences langagières. (FP)

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

| Objectif | Indicateur | Cible 2027 | Valeur de départ | Résultats 2023-2024 | Résultats 2024-2025 | Résultats 2025-2026 | Résultats 2026-2027 |
|---|---|-------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Accroître la réussite des élèves | Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire. | 83% | 79,7 % Cohorte 2015 | 79,3 % Cohorte 2016 | | | |
| | Taux de réussite des garçons (Taux de diplomation et de qualification des garçons en 7 ans). | 78% | 75,2 % Cohorte 2015 | 74,6 % Cohorte 2016 | | | |
| | Taux de réussite des EHDA (Taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en 7 ans). | 60% | 57,9 % Cohorte 2015 | 57,1 % Cohorte 2016 | | | |
| | Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de LECTURE en français, 4 ^e année du primaire. | 74 % | 68,2 % | 58,6 % | | | |
| | Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence RÉSOUDRE), 6 ^e année du primaire. | 75 % | 64,2 % | 81,1 % | | | |
| | Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'ÉCRITURE en français, 2 ^e secondaire. | 60 % | 53,3 % | 53,5 % | | | |
| Moderniser et valoriser la formation professionnelle | Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans. | 79 % | 70,7 % Cohorte 2019 | 82,9 % Cohorte 2020 | | | |
| Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers | Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier. | 60 % | 49,6 % | 47,5 % | | | |

(suite)

| Objectif | Indicateur | Cible 2027 | Valeur de départ | Résultats 2023-2024 | Résultats 2024-2025 | Résultats 2025-2026 | Résultats 2026-2027 |
|---|---|--------------|------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves | Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu. | 100 % | ND | ND | | | |

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

■ **Nombre d'événements d'intimidation et de violence déclarés au secrétariat général :**

| INTIMIDATION ET VIOLENCE | INTIMIDATION ET VIOLENCE | VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL | VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL |
|--------------------------|---|-----------------------------|---|
| Fréquence des événements | Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice régionale de l'élève | Fréquence des événements | Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice régionale de l'élève |
| 25 événements | 1 événement | 5 événements | 5 événements |

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

La lutte contre l'intimidation et la violence demeure au cœur des préoccupations du Centre de service scolaire Marie-Victorin. Elle fait, entre autres, partie intégrante du premier objectif du plan d'engagement vers la réussite du CSS Marie-Victorin, soit le bien-être physique, affectif et social des élèves, qui vise à augmenter la proportion d'élèves du primaire et du secondaire qui mentionnent que le climat scolaire leur assure un sentiment de bien-être. En 2023, la loi sur le protecteur national de l'élève est entrée en vigueur, et a été largement publicisée, renforçant ainsi la protection des droits des élèves et améliorant le traitement des plaintes liées à l'intimidation et à la violence. Ce changement peut expliquer, en partie, la légère augmentation pour l'année 2023-2024 de plaintes de la part d'élèves et de parents en lien à des situations d'intimidation et de violence.

Le CSS Marie-Victorin met en œuvre des actions concertées avec ses partenaires tels que les centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie, les organismes communautaires et le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) pour lutter contre l'intimidation et la violence. Chaque établissement scolaire dispose d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence incluant des mesures préventives, des modalités de signalement, du soutien pour les victimes et des encadrements pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence. Depuis 2023, le plan de lutte doit contenir une section distincte consacrée aux violences à caractère sexuel. Le suivi de ce type de violence est important au CSS et passe, entre autres, par tout l'accompagnement nécessaire à offrir lorsqu'un élève en est victime.

Nos principales orientations sont de favoriser la prévention et d'intervenir afin de soutenir et de responsabiliser les élèves et l'ensemble des acteurs du milieu scolaire en lien avec l'intimidation et la violence. Des stratégies éducatives se concrétisent par la voie d'actions claires et d'approches préventives comme l'enseignement explicite des comportements attendus, de programmes ou d'activités de développement des compétences socioémotionnelles, l'enseignement de stratégies de résolution de conflits et bien d'autres.

Le CSS Marie-Victorin poursuit également sa collaboration avec les chercheurs Éric Morissette et François Bowen de l'Université de Montréal, afin d'améliorer le climat scolaire en soutenant les comportements prosociaux.

Une offre de formation se poursuit en gestion des comportements auprès des membres du personnel des écoles. Elles visent à partager les pratiques efficaces, dont le lien significatif, le renforcement positif et les attentes claires. Les actions mises de l'avant sont guidées par la recherche, par des interventions novatrices et prometteuses.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

ÉTAPE 1 – Communication avec la personne directement concernée ou avec son supérieur immédiat

L'élève, l'enfant qui reçoit un enseignement à la maison ou ses parents, doivent d'abord s'adresser à la personne directement concernée par la plainte ou à son supérieur immédiat.

ÉTAPE 2 – Communication avec le responsable du traitement des plaintes

Si la personne est insatisfaite du traitement de sa plainte ou si le traitement de celle-ci n'est pas terminé dans un délai de 10 jours ouvrables, elle peut s'adresser au responsable du traitement des plaintes par le biais d'un formulaire ou communiquer avec l'équipe du traitement des plaintes par courriel ou par téléphone.

Le responsable du traitement des plaintes doit, dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la réception de la plainte, donner au plaignant et à la personne directement concernée par la plainte son avis écrit sur le bien-fondé de la plainte et indiquer, le cas échéant, les correctifs jugés appropriés. Avant de donner son avis sur le bien-fondé de la plainte, le responsable du traitement des plaintes doit donner au plaignant et à la personne directement concernée par la plainte, ou à son supérieur immédiat, l'occasion de se faire entendre et, s'il y a lieu, les inviter à remédier à la situation faisant l'objet de la plainte.

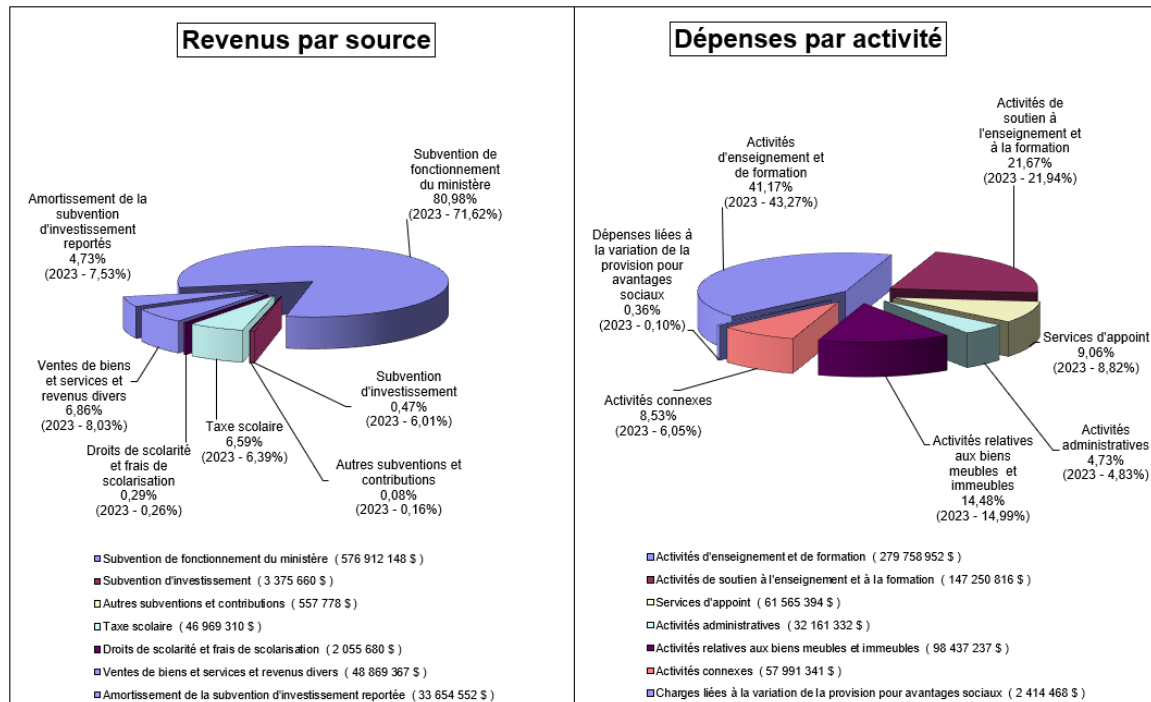
ÉTAPE 3 – Protecteur régional de l'élève

Si l'élève ou son parent est toujours insatisfait du traitement de sa plainte, ou si le délai de 15 jours ouvrables est dépassé, il peut communiquer avec le protecteur régional de l'élève de sa région. À noter qu'en situation d'acte de violence à caractère sexuel, un élève ou l'un de ses parents peut s'adresser directement au protecteur régional de l'élève s'il le souhaite.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs et les principes de répartition de revenus du CSS Marie-Victorin ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués sont prévus à la [Politique d'encadrement budgétaire](#).



[Cliquer ici pour agrandir](#)

Les principaux revenus du CSS Marie-Victorin proviennent des subventions du gouvernement, qui représentent plus de 86 % de son financement. Quant aux dépenses, près de 72 % sont consacrées aux services directs aux élèves, incluant les activités d'enseignement et de formation, les activités de soutien à l'enseignement et à la formation, ainsi que les services d'appoint.

4.2 Ressources financières

Le CSS Marie-Victorin présente, pour l'année scolaire 2023-2024, des **revenus de 712 394 495 \$** et des **dépenses de 679 579 540 \$**. L'année scolaire 2023-2024 se conclut donc avec un **surplus de 32 814 955 \$**, tel que présenté dans les [états financiers officiels](#). Ce surplus est principalement attribuable au versement d'une subvention pour l'indexation des salaires de 2022-2023, ainsi qu'à l'ajustement de la subvention après l'analyse des états financiers 2022-2023. En l'absence de ces ajustements, le surplus du CSS Marie-Victorin se serait élevé à environ 18,7 M\$, représentant 2,6 % des revenus totaux. Ce résiduel résulte en partie d'ajustements tardifs de certaines allocations budgétaires et d'économies liées à la difficulté de recruter du personnel, conséquence de la pénurie de main-d'œuvre.

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

| Catégorie d'emploi | Heures travaillées (1) | Heures supplémentaires (2) | Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2) | Nombre d'employés pour la période visée |
|--|------------------------|----------------------------|---|---|
| 1. Personnel d'encadrement | 530 167,88 | 00 :00 | 530 167,88 | 345 |
| 2. Personnel professionnel | 717 725,00 | 2 632,41 | 720 357,40 | 545 |
| 3. Personnel enseignant | 4 712 151,68 | 45 732,85 | 4 757 884,52 | 5 715 |
| 4. Personnel de bureau, technicien et assimilé | 3 175 800,47 | 13 745,12 | 3 189 545,58 | 3 979 |
| 5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 422 454,88 | 4 558,34 | 427 013,22 | 451 |
| Total en heures | 9 558 299,89 | 66 668,71 | 9 624 968,61 | 11 035 |

■ Résumé du niveau de l'effectif

| | |
|---|---------------------|
| Cible établie par le ministère de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo | 9 836 469,53 heures |
| Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo | 9 624 968,61 heures |
| Respect du niveau de l'effectif | Oui |

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

| | Nombre de contrats | Montant du contrat (avant taxes) |
|--|--------------------|----------------------------------|
| Contrats de service avec une personne physique | 0 | S/O |
| Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique | 22 | 12 770 574,90 \$ |
| Total | 22 | 12 770 574,90 \$ |

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier

| 2022-2023 (Année précédente) | | 2023-2024 (Année de reddition de comptes) | |
|---------------------------------|-----------------------------|--|--------------------------------------|
| Solde non investi, ni engagé | Investissements réalisés | Sommes engagées | Sommes non investies, ni engagées |
| 19 421 221 \$ | 10 119 043 \$ | 52 513 899 \$ | 5 182 029 \$ |


4.5.2 Ressources informationnelles

Entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024, voici les contrats qui ont été signés par le Service des technologies de l'information (STI) :

- 4 contrats d'acquisitions de matériels informatiques pour un montant de 3 500 000,00 \$;
- 1 contrat de renouvellement de licences pour un montant de 1 100 000,00 \$.

5. Annexe du rapport annuel

Bilan du traitement des plaintes – 2023-2024


Centre de services scolaire Marie-Victorin
Québec 

TRAITEMENT DES PLAINTES

BILAN 2023-2024


BILAN DU TRAITEMENT PAR LA RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES (SSGACC)

EN BREF



291

plaintes reçues







13

Délai moyen (jours)

CONSTATS

Plusieurs plaintes reçues étaient prématurées, et ont ainsi été redirigées dans les milieux. La plupart ne refont jamais leur chemin vers les plaintes puisqu'elles sont réglées dans les établissements. Merci pour votre précieuse collaboration !

MOTIFS DE PLAINTES LES PLUS FRÉQUENTS

| | | | |
|---|---|--|---|
|  <p>18%</p> <p>Admission et inscription</p> |  <p>18%</p> <p>Transport scolaire</p> |  <p>13%</p> <p>Intimidation et violence</p> |  <p>11%</p> <p>Classement</p> |
|---|---|--|---|

DÉMARCHES

- Communiquer rapidement et faire des suivis durant le traitement de la demande.
- Vérifier les encadrements applicables. Le soutien juridique est là pour [vous soutenir](#).
- Échanger sur des solutions possibles avec les parties concernées.
- Avec les gestionnaires concernées, l'équipe des plaintes arrive à trouver une issue positive dans la majorité des cas (60%)

AMÉLIORATION CONTINUE

- Chaque demande peut représenter une occasion de réfléchir sur nos façons de faire.
- Dans plusieurs cas, le traitement des plaintes a été un levier d'amélioration continue de nos pratiques
- Au-delà du traitement des plaintes, nous cherchons à les prévenir en offrant un accompagnement optimal au milieu. Une offre de formation pour les gestionnaires sera dévoilée prochainement.

Inspirer l'engagement
Cultiver l'accomplissement



**Centre
de services scolaire
Marie-Victorin**

Québec 